
ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du 25 avril 2022, à 19 heures

Salle du conseil municipal

Secteur de Sainte-Monique

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 9392, rue Brunet (lot 1 554 370), dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 113)
3. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise sur la rue du Beaujolais (lot 6 392 397 en devenir 6 438 296), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
4. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 10205, boulevard de Saint-Canut (lot 1 689 503), dans le secteur de Saint-Canut. (X6 113)
5. Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 12120, rang Saint-Étienne (lot 3 490 834), dans le secteur de Saint-Benoît. (X6 113)
6. Modification de la résolution numéro 230-03-2022 *Prise en considération d'une demande de dérogation mineure relative à une propriété sise au 4340-4342, rue Lalande (Lot 1 847 075) secteur de Saint-Hermas*, afin de retirer en partie l'accord donné. (X6 113)
7. Approbation de procès-verbaux.
8. Rapports sur la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et approbation des comptes payés et à payer et listes des contrats de gré à gré autorisés, de la disposition d'actifs, des règlements de litiges et de griefs. (G5 213 N1048)
9. Projet intitulé « Embauche d'un analyste civil pour accroître la sécurisation des espaces publics » (FSD-2022-06). (G5 500 N15601 #117506)
10. Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. (AERAM-2022- à AERAM-2022-) (G5 214 103 N15683)
11. Acceptation provisoire de travaux.
12. Services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'Union des municipalités du Québec. (G4 413 U4 N1059)
13. Contrat relatif à l'évaluation du support technique JMap. (G2 310 U4N11700)
14. Soumission relative à des analyses de laboratoire / eau potable. (2022-031) (X3 511 U3 N8025)
15. Soumission relative à des travaux d'asphaltage 2022, phase II. (2022-027) (X3 211 U3 N15717)
16. Acquisition à titre de rue, y incluant les infrastructures, des lots 6 251 687 (rue de l'Apothicaire), 6 251 686 (rue du Charretier) et 6 251 688 (rue du Chapelier), à titre de piste cyclable, le lot 6 251 685 ainsi qu'à titre de bassin de rétention, le lot 6 255 972, dans le secteur de

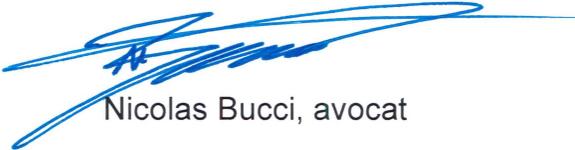
Saint-Canut, de « 9343-7978 Québec inc. (Alain Chartier) ». (X3 100 N15504 #117681)

17. Transfert du bail concernant la location d'un espace au parc Masson, dans le secteur de Saint-Benoît aux fins de l'exploitation d'un casse-croûte ou d'un bar laitier. (G7 411 N1751)
18. Avis de motion pour la présentation prochaine d'un règlement modifiant le règlement numéro 717 *Concernant la sécurité routière*, afin de modifier la limite de vitesse sur la rue du Petit-Saint-Charles, de façon à prolonger la zone à 30 km/h, en direction sud, jusqu'à la rue Lemire, dans le secteur du Petit-Saint-Charles et dépôt d'un projet de règlement. (G8 400) (2522)
19. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2514 modifiant le Règlement de zonage numéro U-2300, afin de remplacer le deuxième (2^e) paragraphe de l'article 16.7.2 pour spécifier que lorsqu'une carrière ou une sablière opère en vertu des droits acquis et conformément aux lois et règlements applicables dans cette situation, les opérations de remblai ou de déblai reliées au réaménagement et/ou à la restauration d'une carrière ou d'une sablière sont permises, même sans l'autorisation du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et/ou la Commission de protection du territoire agricole. (G8 400)
20. Adoption du second projet de règlement numéro PU-2515 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à permettre l'usage « C10-06 entrepreneur de la construction » et ses dispositions spécifiques aux usages déjà autorisés dans la zone RU 1-6 située dans le secteur de Saint-Canut. (G8 400)
21. Adoption du règlement numéro S-2501 modifiant le schéma d'aménagement révisé S-77 de façon à :
 - permettre des usages de nature commerciale et industrielle reliés ou de nature complémentaire à la fabrication de terreau, au site de compostage et à la récupération et valorisation de vieux bardeaux d'asphalte dans l'affectation agricole d'extraction;
 - préciser, au document complémentaire, les conditions en vertu desquelles les usages de nature commerciale et industrielle reliés ou de nature complémentaire à la fabrication de terreau, au site de compostage et à la récupération et valorisation de vieux bardeaux d'asphalte peuvent être autorisés dans l'affectation agricole d'extraction. (G8 400)
22. Adoption du règlement numéro U-2503 modifiant le règlement de zonage numéro U-2300 de façon à :
 - permettre les services de garderie et les centres de la petite enfance (P2-05-01) dans la zone H 13-17, dans le secteur de Mirabel-en-Haut;
 - permettre les services de garderie et les centres de la petite enfance (P2-05 01) dans la zone C 7-57, dans le secteur de Saint-Janvier;
 - créer la zone H 13-21 à même une partie de la zone P 13-6 et y permettre les habitations unifamiliales isolées, dans le secteur de Mirabel-en-Haut. (G8 400)
23. Embauche au poste d'animateur jeunesse au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire. (G4 112)
24. Nomination au poste de directeur par intérim au Service de l'équipement et des travaux publics. (G4 200)
25. Embauche au poste d'agent de bureau à la direction générale. (G4 112)

26. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-07, relativement à un projet intégré constitué de quatorze (14) habitations résidentielles, de type unifamilial isolé sis sur la rue des Saules sur les lots 6 263 540 et 6 263 554, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 114)
27. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2019-32, relativement au réaménagement de l'aire de stationnement d'un commerce existant sis au 9070, route Sir-Wilfrid-Laurier, sur le lot 4 823 525, dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
28. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-03, relativement à l'agrandissement d'un bâtiment commercial existant sis au 19867, chemin de la Côte Nord, sur le lot 4 399 802, dans le secteur du Domaine-Vert Sud. (X6 114)
29. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-08, relativement à la construction de deux (2) nouvelles habitations résidentielles de type multiplex isolé constituées de 32 logements chacune, sis sur la rue de l'Épervier, sur le lot 6 231 999, dans le secteur de Saint-Canut. (X6 114)
30. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-10, relativement à la conversion d'une habitation résidentielle, de type unifamilial isolé avec logement supplémentaire existant, en une habitation résidentielle, de type multiplex isolé sis au 15235-15237, rue de Saint-Augustin, sur le lot 3 492 144, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 114)
31. Approbation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-02, relativement à la construction d'un nouveau bâtiment principal, de type commercial isolé sis sur la rue Joseph-Marc-Vermette, sur le lot 1 809 818, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
32. Désapprobation du plan d'implantation et d'intégration architecturale numéro 2022-11, relativement au remplacement du revêtement de fibrociment, de type fb-1, par de l'acier corrugué au niveau de toutes les façades des six (6) habitations résidentielles, de type multiplex isolé du projet intégré Square Mirabel, sis sur le boulevard du Curé-Labelle, sur les lots 3 156 250, 2 654 463 et 2 654 470, dans le secteur de Saint-Janvier. (X6 114)
33. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Ferme Franot s.e.n.c. » concernant une partie du lot 1 846 828, en bordure du 2121, chemin Lalande, dans le secteur de Saint-Hermas. (X6 112 103) (A-2022-008)
34. Recommandation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec relative à une demande de « Lucie Gratton » concernant les lots 3 495 617 et 4 079 861, en bordure du 7330, chemin du Chicot Sud, dans le secteur de Saint-Augustin. (X6 112 103) (A-2022-005)
35. Interdiction de stationner, sur la rue Simetin, du lundi au vendredi, de 7 h à 17 h, sur une distance de 2 mètres de chaque côté des deux (2) entrées charretières des immeubles situés du 13310 au 13384, rue Simetin, dans le secteur de Saint-Canut. (X3 310 N412)
36. Priorités annuelles d'interventions en développement économique - Plan d'action 2020-2025. (X6 313 N15196)
37. Mise à jour de la Politique de soutien aux entreprises. (X6 313 U1 N15192)
38. Mise à jour de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie. (X6 313 U1 N15193)

39. Démolition d'un bâtiment situé au 6230, route Arthur-Sauvé, dans le secteur de Sainte-Scholastique. (X6 500)
40. Appui à la MRC de Thérèse-De Blainville relativement à la protection des espaces verts, notamment lors de la transition des anciens terrains de golf, ainsi que des terrains boisés. (G3 312)
41. Appui au Centre de formation des transports routiers (CFTR) dans sa démarche auprès du ministère des Transports du Québec (MTQ) afin de résoudre les problèmes de circulation de véhicules lourds aux heures de pointe en réalisant les travaux sur le viaduc de la Côte Saint-Pierre. (X3 600 N3713)
42. Nomination – Secteur 55+ (Concept Action 55+). (G3 312 U4 N14818)
43. Budget spécial pour la situation du logement à Mirabel. (G5 500)
44. Dépôt de documents.
45. Affaires nouvelles.
46. Parole aux conseillères et conseillers.
47. Période de questions.
48. Levée de la séance.

Le greffier adjoint,



Nicolas Bucci, avocat